CNESST

Le 20 décembre 2019

Monsieur Joseph Zayed
a/s Monsieur Pierre Magnan et
Madame Marie-Hélène Gauthier
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Jacques-Parizeau, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

Objet : Ordonnance de modification - Ville de Thetford Mines (complément)
N/D : 197403DAJ

Madame, Monsieur,

Nous vous transmettons par la présente, sous plis confidentiel, le document « *Programme de prévention spécifique aux travaux susceptibles d'émettre des poussières d'amiante (TSEPA)* ». Il s'agit d'un document complémentaire à notre correspondance transmise le 18 décembre dernier.

Veuillez prendre note que ce document est, habituellement, inaccessible. Nous vous demandons donc de bien vouloir le préserver confidentiel puisque la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail a l'obligation d'assurer le caractère confidentiel des renseignements qu'elle obtient, et ce, en vertu de l'article 174 de la *Loi sur la santé et la sécurité du travail*, RLRQ, c. S-2.1.

Recevez, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

La responsable de l'accès aux documents et
de la protection des renseignements personnels,

Anne Vézina, Avocate
anne02.vezina@cnesst.gouv.qc.ca
Tél. : 418 380-8530
Téléc. : 418 528-7245

AV/cb

p. j.